

Paris, le 28 juin 2011

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 MARS 2011
DU CONSEIL DE QUARTIER DAUPHINE

Le vingt et un mars deux mille onze, à dix huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de quartier Dauphine se sont réunis au lycée Janson de Sully.

Etaient présents :

Mme Dominique ROUSSEAU, Adjointe au Maire chargée de la vie associative, des commerçants et des conseils de quartier Dauphine et Chaillot, M. Jeremy REDLER, Conseiller d'arrondissement, délégué auprès du Maire, chargé du développement économique et des professions libérales, M. Fabien SANQUER, Directeur de Cabinet du Maire, M. Vincent GOSSARD, Chargé de mission au Cabinet du Maire, M. Stéphane MORIN, Chargé de mission au Cabinet du Maire.

M. Alain MARCIANO, Commissaire central Adjoint du 16^e, Mme Béatrice HUNTER, Major, M. Daniel DECANT, Chef de la 4^{ème} section territoriale de voirie.

Mme Ode BAILLY Mme Carla FRANCOIS, Mme Sabine GAUDISSERT, Mme Chantal BEAREZ BOTTON, Mme Michèle BAROUCH, M. Marc de MEAUX, Mme Annie FORESTIER.

Etaient excusés :

M. Claude GOASGUEN, Mme Danièle GIAZZI Mme Véronique BALDINI, M. Pierre GABORIAU, M. Jean Pascal HESSE, M. David ALPHAND, Mme Ghislaine SALMAT
Mme Laurence DREYFUSS.

M. Bernard PICOT, M. Robert CROUZET, M. Thibault de SAINT LAUMER M. Yves MONNIN, Mme Claude MIRIKELAM, Mme Marion SARRAUT, M. Patrick MOUCHON TOUZE, M. Raymond BUNAN.

1- Approbation du compte-rendu de la séance du 11 octobre 2010.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2- Sécurité du quartier.

Mme BAILLY estime que la surveillance des rues n'est pas assurée. Elle fait part de plusieurs cambriolages boulevard Flandrin, de voitures brûlées rue Adolphe Yvon et de voitures taguées sur le parking jouxtant le RER Henri Martin. Peu de victimes portent plainte car il n'y a pas de suite donnée. Mme BAILLY pense que les cambriolages sont le fait d'un réseau bien organisé.

M. MARCIANO assure que des effectifs de police patrouillent dans le secteur, aussi bien en voiture qu'à pied, en tenue mais aussi en civil. C'est la raison pour laquelle Mme Bailly ne les voit pas. Les vols par effraction sont une priorité pour le commissariat du 16^e qui est inscrite dans le cadre du contrat local de sécurité. Le commissariat a connaissance de ces faits pour lesquels la police technique est intervenue. Les effectifs s'adaptent en fonction de l'évolution de la délinquance. Les interpellations en flagrant délit sont difficiles car cela se passe à l'intérieur des immeubles, les profils des auteurs sont variés et il peut s'agir de vols opportuns ou ciblés. Des audits sont menés car il y a des problèmes de vigilance et les riverains ne prennent pas toujours les mesures de sécurité adéquates.

M. MARCIANO rappelle que la sécurité est l'affaire de tous. Bien que certaines affaires soient résolues grâce aux relevés d'indices, le flagrant délit ne peut intervenir que si un signalement est fait aux services de Police. Il encourage les riverains à téléphoner au 17 en cas de bruits ou d'allées et venues suspectes.

Concernant les feux de véhicules, c'est un épiphénomène dans le 16^e. Là encore les profils des auteurs sont très différents. Il s'agit aussi parfois de déclenchements accidentels, donc rien à voir avec des violences urbaines.

Mme BEAREZ BOTTON signale la présence accrue de prostitution en camionnettes dans le bois de Boulogne, aux abords du Racing Club.

M. MARCIANO répond que cette question fait également l'objet d'une étude dans le cadre du contrat local de sécurité. Il rappelle que la prostitution n'est pas un délit, c'est le racolage et l'exhibition qui font l'objet de procédures et donc nécessitent un flagrant délit. Le commissariat est très vigilant compte tenu de la présence d'un public familial dans ce secteur. Des procédures sont établies tous les jours.

M. SANQUER précise qu'il s'agit d'un problème majeur. Il rappelle qu'il y a quelques années, la prostitution s'exerçait à l'intérieur du 16^e arrondissement. Suite à la fermeture aux véhicules de certains axes, Claude GOASGUEN a alerté la Ville de Paris à ce sujet, il a également rencontré le Directeur du Racing Club. Il s'agit d'une problématique nouvelle et, dans le cadre du contrat local de sécurité, il a été décidé d'empêcher l'exposition de cette prostitution, particulièrement le mercredi et le week-end.

Mme GRISILLON, Présidente d'une association de parents d'élèves de l'école saint François d'Eylau, signale la dangerosité du carrefour Pompe-Bugeaud, notamment à cause des feux décalés, les accidents sont fréquents. Cette dangerosité est fortement accentuée par la présence de lourds travaux avenue Bugeaud et le stationnement illicite de véhicules sur les passages protégés qui limite la visibilité des piétons. Elle suggère la mise en place d'agents de surveillance aux heures d'entrées et une meilleure signalisation des travaux. Elle rappelle qu'une demande de dos d'âne a été refusée par les services de Voirie pour des raisons techniques. Mme GRISILLON est très inquiète quant à un potentiel accident impliquant un enfant.

Un autre parent d'élève annonce qu'un sondage réalisé auprès de 250 familles révèle que 75% des personnes interrogées indiquent la dangerosité de ce carrefour en commentaire spontané. Il tient ce sondage à disposition du conseil de quartier. L'installation d'un dos d'âne n'étant pas possible, il propose la pose de coussins berlinois.

M. GOSSARD indique que les points de surveillance dits « points école » sont établis par la Préfecture de Police en fonction de la dangerosité des traversées. Il est toutefois possible de demander une présence dans le cadre des travaux. Il n'est pas possible d'organiser la circulation des piétons le long des travaux en raison de la largeur de la voie et de la nécessité de conserver le double sens de circulation. M. GOSSARD propose un rendez vous sur place avec les associations de parents d'élèves, les services de la Voirie et de la Préfecture de Police.

M. DECANT ajoute qu'il s'agit de la problématique des feux décalés à cause des mouvements tournants à privilégier. Il insiste sur la nécessité pour le piéton de regarder uniquement les passages piétons et non le feu rouge qui ne concerne que les véhicules. Il admet que l'étroitesse de la voie renforce la sensation de vitesse, que le chantier augmente la densité du secteur et que s'ajoute à tout cela du stationnement illicite. Il est favorable à une rencontre sur place.

Mme HUNTER souligne la difficulté d'organiser la circulation des véhicules et des piétons avec un chantier d'une telle ampleur. Des consignes ont été données pour la verbalisation des véhicules stationnés sur les passages piétons.

3- Détérioration de la chaussée à l'angle de la rue de la Faisanderie et de la rue Dufrenoy et dans le Bois de Boulogne.

Mme BAILLY souligne la détérioration de la chaussée rue Dufrenoy et le risque de chutes pour les piétons.

Mme BOTTON signale des trous très importants sur les routes de la Porte Dauphine, Reine Marguerite, de Longchamp et de la grande cascade.

M. DECANT répond que ces trous sont le résultat de deux hivers particulièrement rigoureux impliquant des mouvements de dilatation des revêtements, et ce de

façon très importante dans le Bois de Boulogne. Des équipes tournent et interviennent de façon provisoire en attendant des conditions climatiques plus favorables pour entreprendre des réparations plus importantes. La campagne de réfection en cours se chiffre à plus de 300 000 euros. Il prend note du problème signalé rue Dufrenoy.

4- Eclairage des contre-allées avenue Foch.

Mme ROUSSEAU fait part de la proposition de M. TOUZE de profiter des travaux de réfection de Gaz de France sur les contres allées de l'avenue Foch pour procéder, par la même occasion au changement des câbles d'alimentation électrique qui sont à l'origine des problèmes de puissance sur ces rues.

M. GOSSARD répond que cela est prévu. Il annonce une première tranche de travaux en 2011. Le montant en plusieurs programmes est de 2 800 000 euros. Une demande spéciale a dû être faite à la Ville de Paris car cela représente 4-5 ans du budget d'éclairage public pour le 16e.

M. DECANT ajoute qu'il s'agit d'une petite portion côté sud ouest mais il était important de démarrer les travaux.

Mme ROUSSEAU ajoute qu'il faudra en informer les riverains.

5- Propreté du quartier.

Mme ROUSSEAU a bien conscience des difficultés qui se posent dans le quartier mais estime qu'il s'agit avant tout d'un problème d'incivisme. Elle souligne le travail effectué par les équipes du 16^e et s'engage à faire des photos des rues propres.

Mme BAILLY signale la présence d'un véhicule deux roues motorisé abandonné depuis 18 mois sur une grille de RER boulevard Flandrin.

Mme HUNTER en prend note.

Une riveraine de la rue Saint Didier signale des problèmes de propreté liés à l'activité du *Leader Price* et plus généralement à ce type de moyenne surface. Elle évoque également les difficultés rue Mesnil liées à la consommation d'alcool et l'épanchement d'urine. Enfin, elle estime que le nombre de corbeilles est insuffisant.

M. GOSSARD répond que ce secteur est classé prioritaire compte tenu du taux important de salissures. Le *Leader Price* fait l'objet de multiples verbalisations mais cela ne semble pas assez dissuasif. Concernant le nombre de corbeilles, il saisira le Directeur de la Section Locale de Propreté.

Mme HUNTER ajoute que le commissariat a déjà été saisi, c'est un sujet prioritaire mais, dans ce milieu, il y a beaucoup de turn-over des directeurs de magasins, c'est un cercle sans fin. Le commissariat va y retourner.

Une personne du public indique qu'il ya aussi d'importantes salissures rue de la Faisanderie, autour du marché.

M. GOSSARD signale que la rue Dufrenoy fait l'objet d'un nombre important de plaintes de riverains, dûes en grande partie à un taux important de renouvellement des souillures. Il transmettra ce point à M. GILLERON. Le 16^{ème} arrondissement connaît un fort manque de personnel au niveau de la propreté, cela fait partie des combats importants mené par le Maire et son Adjointe, Mme BALDINI.

M. SANQUER insiste sur le fait que c'est une injustice que le Maire dénonce depuis longtemps : pourquoi le 16^{ème} arrondissement et l'Ouest parisien sont-ils à la traîne en matière de propreté ? Dans le 19^{ème} arrondissement, les services de collecte ont été privatisés et les employés municipaux ont été récupérés pour les fonctions de balayage. En ce qui concerne le 16^{ème}, cela a été refusé. Il aurait été opportun de récupérer pour le 16^{ème}, ce personnel. De plus, depuis l'instauration des 35 heures, aucun effectif supplémentaire n'a été affecté. La Ville de Paris gère ce personnel de façon trop centralisée.

Mme ROUSSEAU confirme que la propreté d'un endroit se fait au détriment d'un autre secteur.

Une personne du public signale que, rue des Belles Feuilles, le *Casino* pose problème et plus particulièrement les jardinières en béton qui sont cassées et qui servent de poubelles.

M. GOSSARD indique que le Casino a commandé de nouvelles jardinières qui seront livrées très prochainement.

Une personne du public demande s'il est possible de rajouter des poubelles près des jardinières.

M. GOSSARD répond que cela est tout à fait envisageable.

Mme GRISILLON signale que depuis longtemps, l'angle des rues Général Appert / Spontini est pris pour une décharge publique. Les gens déposent des tas d'ordures et d'encombrants de toutes sortes. Elle a fait l'expérience de mettre une affichette rappelant que la poubelle située à l'angle n'est pas une déchetterie. Etrangement, le nombre d'ordures déposées a largement baissé. Mais l'affichette a disparu et les dépôts sauvages sont réapparus. Mme GRISILLON demande s'il ne serait pas opportun de mettre un panneau officiel rappelant que le dépôt d'ordures est interdit.

M. GOSSARD répond que ce type de panneau est à éviter car cela induit qu'à un endroit il est interdit de déposer des ordures et qu'ailleurs c'est permis.

Dans le 13^{ème} arrondissement, il existe des panneaux pédagogiques amovibles. Le 16^{ème} a demandé les mêmes dispositifs.

Mme ROUSSEAU rappelle que la propreté est toujours une histoire de civisme.

6- Situation de la galerie marchande située 16 rue Dufrenoy.

M. GOSSARD signale que c'est une galerie privée et que la Mairie du 16^{ème} arrondissement a peu de contacts avec l'exploitant.

Une copropriétaire de l'immeuble fait remarquer que ce marché est envahi par de la restauration rapide, ce qui draine une population jeune. De plus, elle a observé qu'il y avait des rats, des motos en grand nombre et parfois de la drogue. L'immeuble destiné à recevoir un marché constitué de 25 stands, ne comporte plus maintenant qu'une seule poissonnerie, les autres stands sont soit inoccupés soit loués à des commerces de restauration rapide.

Elle demande si le syndic de l'immeuble peut demander à la Mairie du 16^{ème}, l'intervention d'une commission d'hygiène et de sécurité.

Elle demande également si les marchés se tenant sur la voie publique ne seraient plus autorisés à exploiter leurs activités en raison de la législation européenne, pour des questions d'hygiène.

La Mairie ne pourrait elle pas reprendre la gestion de ce marché ?

M. GOSSARD répond que la Mairie peut aider les copropriétaires en ce qui concerne les questions d'hygiène, mais pas sur les occupations illégales. Ce marché est privé et il y a une multitude de propriétaires. S'il y a une réelle mobilisation, la Mairie peut appuyer la demande et porter le projet.

Mme ROUSSEAU est d'accord pour que l'on fasse remonter ce projet à la Mairie de Paris afin de redonner une réelle valeur à ce quartier. Elle soutiendra ce projet.

7- Demande d'organisation d'une brocante par les commerçants de la rue des Belles Feuilles et de la rue Gustave Courbet.

Mme BOTTON signale que des commerçants des rues Gustave Courbet et des Belles Feuilles ont demandé qu'une brocante soit organisée un week-end de mai à la même date que dans le 17^{ème}.

Mme ROUSSEAU est en contact avec le Président de l'association des commerçants de la rue des Belles Feuilles, M. de Saint Laumer. Les commerçants de la rue des Belles Feuilles veulent organiser un vide-grenier, fin mai, qui pourra être étendu à la rue Gustave Courbet. Ils vont rencontrer l'ensemble des commerçants en leur précisant que c'est une braderie, plutôt qu'un vide-grenier.

Une personne du public fait observer que cela va être difficile de bloquer la rue à cause de l'important parking situé rue des Belles Feuilles.

M. GOSSARD confirme que la présence de ce parking est une contrainte à prendre en compte mais qu'une expérience d'une journée peut être tentée.

Une personne du public est perplexe car cette braderie est limitée aux seuls habitants de la rue des Belles Feuilles.

Mme ROUSSEAU répond que c'est une animation ponctuelle. Elle va organiser avec M. de Saint Laumer, une réunion avec les commerçants pour recueillir leurs avis.

8- Renouvellement des conseils de quartier.

Conformément au règlement intérieur, les conseils de quartier seront très prochainement renouvelés pour 3 ans. Les conseillers de quartier qui souhaitent renouveler leur candidature et ceux qui souhaitent se présenter pour la première fois doivent le faire savoir auprès du bureau des conseils de quartier.

9- Budgets de fonctionnement et d'investissement.

Le budget d'investissement de 24 584.74 € est important.

Mme ROUSSEAU fait part au conseil de quartier de son souhait de faire procéder à un transfert de 10 000 € de l'investissement vers le fonctionnement afin de pouvoir organiser davantage d'animations.

Le budget de 2 000 € pour la fête de Pâques au jardin du Ranelagh le 27 avril et de 500 € pour l'animation musicale du 18 juin dans les jardins du musée Galliera sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Mme Dominique ROUSSEAU
Adjointe au Maire
Chargée de la vie associative, des
commerçants et des Conseils de
quartier Dauphine et Chaillot.